

Profil-type et déterminants de l'entrepreneuriat en milieu rural : enquête dans la wilaya de Bejaia

The typical profile and the determinants of the entrepreneurship in the country: an inquiry in Bejaia.

AYAD-MALEK Naima¹

Maître de conférences 'B'. Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (REMTEQ). Faculté des Sciences Economiques et Commerciales et des Sciences de Gestion. Université de Bejaia. Algérie.
malek_naima@yahoo.fr

KASRI-BOUDACHE Souad

Maître-assistante 'A'. Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (REMTEQ). Faculté des Sciences Economiques et Commerciales et des Sciences de Gestion. Université de Bejaia. Algérie.
sbbejaia@yahoo.fr

IFOURAH Hocine

Maître de conférences 'A'. Laboratoire de Recherche en Management et Techniques Quantitatives (REMTEQ). Faculté des Sciences Economiques et Commerciales et des Sciences de Gestion. Université de Bejaia. Algérie.
ifourahocine@yahoo.fr

Date de soumission : 22/02/2021/ Date d'acceptation :26.03.2021

Résumé :

Un intérêt de plus en plus grandissant est porté à l'entrepreneuriat en milieu rural et à la promotion d'entreprises dites « vertes ». Diverses politiques ont été adoptées pour pouvoir l'encadrer. Ce travail cherche à étudier l'entrepreneuriat en milieu rural dans la wilaya de Bejaia. L'objectif visé étant de dégager le profil-type des entrepreneurs au même titre que les facteurs déterminants de l'entrepreneuriat dans ce milieu. Pour atteindre notre objectif, nous présentons un historique de la politique rurale dans le contexte algérien. Une enquête par questionnaire, assortie par des entretiens, a été réalisée auprès d'un échantillon d'entrepreneurs de la wilaya étudiée.

Mots clés : entrepreneuriat, milieu rural, politique rurale, économie verte.

Code JEL: L26, R52, Q18, Q19.

¹ **Auteur Correspondant :** AYAD-MALEK Naima. **E-Mail:** malek_naima@yahoo.fr

Abstract:

There is a growing interest in rural entrepreneurship and the promotion of so-called “green” businesses. A variety of policies have been adopted to be able to supervise it. This research work aims at studying the entrepreneurship in the country of Bejaia city. The objective is to identify the standard profile of the entrepreneur as well as the factors that determinate the entrepreneurship in this field. To fulfill our target, we present a background of the rural policy in the Algerian context. A questionnaire survey, correlated with interviews, was carried out among a sample of entrepreneurs in the city studied.

Key words: entrepreneurship, rural areas, rural policy, green economy.

Jel Classification Codes : L26, R52, Q18, Q19.

Introduction

Les qualités de l’entrepreneuriat ne sont plus à défendre. Le dynamisme qu’il est susceptible d’apporter à un territoire est plus que prisé. Moteur majeur de développement économique et social, beaucoup d’auteurs le considèrent comme un déterminant fondamental de la croissance économique et de la création d’emplois, de l’innovation, de la compétitivité et de la richesse. Il représente une formidable machine de valorisation des connaissances et de transfert de technologies d’un pays. Il va de soi que l’entrepreneuriat est le fait de l’entrepreneur dont la conception inspire un mode de pensée, des comportements individuels ou collectifs, des situations diversifiées. Cet acteur plus que décisif pour le développement économique est par ailleurs le fruit du milieu dans lequel il émerge et qui est censé le propulser.

Par ailleurs, les impératifs du changement climatique imposent d’adopter de nouveaux comportements, plus responsables et plus conscients des enjeux qui en découlent. C’est en ce sens qu’un intérêt de plus en plus grandissant est porté à l’entrepreneurial en milieu rural et à la promotion d’entreprises dites « vertes ». C’est là une thématique qui nous interpelle particulièrement. D’ailleurs, promouvoir l’entrepreneuriat rural a toujours été une pierre angulaire des diverses politiques adoptées par les décideurs algériens. En effet, le passage d’une économie dirigée à une économie de marché à partir de 1988 en Algérie, a induit, entre autres effets, l’enclenchement d’un processus de privatisation de nombre d’entreprises publiques, entraînant dans un même temps une compression des effectifs. Cet état des faits a conduit à l’aggravation des taux de chômage. C’est dans ce contexte qu’émerge le secteur privé, s’imposant graduellement dans tous les secteurs d’activité. C’est ainsi que la PME connaît un foisonnement sans précédent du fait qu’elle est considérée comme une entité susceptible de compenser le déficit de la grande entreprise. Elle a de ce fait su s’imposer par sa diversité, sa flexibilité et sa capacité à créer des emplois. Le pays a engagé un certain nombre de réformes et d’initiatives visant notamment à diversifier l’économie, améliorer le climat des affaires, renforcer la sécurité énergétique, protéger l’environnement, développer des filières vertes et promouvoir les territoires. Une telle stratégie devait notamment être sous-tendue par une approche fondée sur les enjeux locaux qui puissent répondre aux défis de la durabilité environnementale.

Un rapport des Nations unies revient sur cette question de promotion de l'économie verte en Algérie, selon lequel « *La mise en œuvre du nouveau plan quinquennal de croissance (2015-2019) qui met notamment l'accent sur des secteurs clés comme l'énergie, l'hydraulique, le BTP, la santé, l'éducation et la formation professionnelle, pourrait être l'occasion pour le pays de reconsidérer son modèle économique et réorienter les investissements publics et privés vers les secteurs productifs que sont l'industrie et l'agriculture* »². Cette dernière perspective, en l'occurrence l'agriculture, s'inscrit dans une logique de développement durable du monde rural qui acquiert une importance dans les stratégies de tous les pays du monde et notamment l'Algérie. Cette importance est schématisée par les stratégies élaborées dans le cadre des politiques de développement rural qui considèrent l'agriculture comme secteur prioritaire devant bénéficier d'un soutien particulier.

C'est à ce niveau que se situe l'intérêt de ce travail qui cherche à étudier l'entrepreneuriat en milieu rural dans la wilaya de Bejaia. L'objectif visé étant de délimiter le profil type des entrepreneurs, mais également de s'attarder sur les facteurs déterminants de l'acte entrepreneurial dans ce milieu.

Pour pouvoir apporter des éléments de réponse à cette problématique, nous revenons sur la présentation d'un bref retour sur les politiques ayant accompagné l'entrepreneuriat rural en Algérie. Le cadre pratique a, quant à lui, été appréhendé moyennant une investigation de terrain par questionnaire auprès d'un échantillon d'entrepreneurs du milieu rural de la wilaya de Bejaia. Cette dernière est connue pour sa dynamique entrepreneuriale qui la classe parmi le top cinq des wilayas les plus créatrices de PME en Algérie.

1. L'entrepreneuriat rural en Algérie

Après l'indépendance, l'Algérie a connu des difficultés croissantes pour équilibrer sa balance agro-alimentaire. Aussi, et en dépit des nombreuses réformes menées par le gouvernement (autogestion, la révolution agraire, la restructuration), le secteur agricole souffre toujours d'un retard et il n'arrive pas à satisfaire les besoins alimentaires de la population. En 2000, un plan national de développement agricole et rural (PNDAR) est mis en place dans le but d'assurer la sécurité alimentaire et équilibrer la balance agricole du pays. Il faut croire que ces efforts sont censés apporter des solutions tangibles aux problèmes dont souffrent les zones rurales. En effet, les populations rurales connaissent une diminution inquiétante depuis l'indépendance au profit d'une tendance prononcée à « *l'urbanisation* » que ce soit « *au niveau des villes, ou d'agglomérations rurales et semi rurales (...) qui s'explique par l'effet de plusieurs facteurs parmi lesquels l'accroissement des revenus, l'amélioration des conditions de vie, la réalisation d'infrastructures et d'équipements publics de base ainsi que le regroupement ces dernières années des populations des zones éparses, pour des raisons de sécurité* »³.

² Nations unies. Commission économique pour l'Afrique. « *L'Economie verte en Algérie. Une opportunité pour diversifier et stimuler la production nationale* », uneca.org, (Consulté le 12.06.2019).

³ Bessaoud, O. (2006), « *La stratégie de développement rural en Algérie* », dans Chassany, J.P. (dir.), Pellissier, J.-P. (dir.), Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne, CIHEAM, p. 79-88.

1.1. Retour sur les politiques agricoles en Algérie

La politique agraire algérienne est caractérisée par trois grandes périodes. La première commence juste après l'accession du pays à son indépendance (1962) jusqu'à 1987. Cette phase est caractérisée par la mise en œuvre d'une révolution agraire en 1971, une restructuration agricole en 1981 et une réorganisation profonde du secteur agricole au même titre que le démantèlement des domaines agricoles socialistes (DAS) en 1987. La seconde période qui vient juste après 1987, commence par la promulgation de la loi 87-19 du 18/12/1987 qui met en œuvre le Plan National de Développement Rural (PNDR), période particulièrement marquée par une crise financière aigue et le retrait progressif de l'Etat de la sphère économique dans le cadre de la mise en place des mécanismes d'une économie de marché. La troisième période commence, quant à elle, à partir de l'an 2000 où l'Etat algérien, tirant avantage d'une conjoncture pétrolière prospère, engage un programme de soutien à la relance économique (PSER). Dans ce cadre, le secteur agricole se voit doté d'un programme ambitieux, par le biais de la loi 87-19 du 18/12/1987, en l'occurrence le Plan National de Développement Agricole (PNDA)⁴. Ce plan est doté de ressources considérables dans le cadre de la mise en place du Fond National de Reconversion et de Développement Agricole (FNDRA).

Le Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) est mis en œuvre depuis septembre 2000, une stratégie qui vise à développer les régions rurales afin d'améliorer d'une manière durable les revenus de la population et leurs conditions de vie, d'apporter des solutions aux problèmes ayant freiné le développement du secteur. Ce plan s'articule autour de deux composantes :

- La mise à niveau d'exploitations agricoles et de filières de production par le biais de plans de développement d'exploitations agricoles, soutenus par le Fond National de Reconversion et de Développement Agricole (FNDRA).
- La revitalisation des espaces ruraux par l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. Cela passe par la promotion de l'artisanat et des métiers ruraux via la mise en œuvre de projets de mise en valeur des terres par la concession, objet d'un dispositif spécifique et d'un Projet de Proximité de Développement Rural (PPDR) qui sont menés dans le cadre de dispositifs organisationnels spécifiques dont le maître d'œuvre est le Ministère Délégué au Développement Rural (MDDR).

Pour atteindre les objectifs qu'il s'est préalablement fixé, une démarche de décentralisation de la gestion des exploitations et du développement agricole est enclenchée. Plusieurs programmes sont ainsi mis en œuvre :

- *Le programme d'adaptation des systèmes de production aux conditions climatiques* dont la finalité est de parvenir à la diversification de la production agricole aussi bien dans les zones arides, semi arides que subhumides via la réduction de la jachère et le remplacement des céréales à faible rendements par des cultures plus productives.

⁴ Akerkar, A. (2015). « Etude de la mise en œuvre du Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) : cas de la wilaya de Bejaia », Revue Nouvelle Economie, Vol.01, n°12. P18.

- *Le programme de modernisation des exploitations agricoles* appelé *programme filière* qui encourage l'accroissement de la production et de la productivité au moyen de diverses incitations (financement des intrants, prix à la production des biens et du lait, subventions aux taux d'intérêt et à l'investissement).

- *Le programme de mise en valeur des terres par les concessions* : qui encourage la mise en œuvre de projets économiquement viables, durables socialement et durables sur le plan environnemental. Les projets les plus réussis donnent à leurs initiateurs la possibilité de devenir propriétaires des terres.

- *Programme national de reboisement* qui vise à lutter contre l'érosion des sols et la désertification via de larges programmes de reboisement.

1.2. Les politiques gouvernementales du nouveau rural (PRR)

La politique PRR a été mise en œuvre de 2009 à 2014 et revêt un profil durable, se veut vivable, viable et équitable pour les territoires et les ruraux à travers les actions de soutien et d'accompagnement, d'encadrement et de renforcement des capacités des institutions engagées et des populations bénéficiaires. Quatre principes sont assignés à cette politique :

- Le renforcement de la complémentarité entre les espaces urbains et ruraux.
- Le renforcement des conditions d'un développement harmonieux et équilibré.
- La construction de projets de manière ascendante notamment en favorisant la décentralisation qui met l'accent sur un développement par le bas.
- Le renforcement de l'égalité et l'équité pour l'accès aux ressources (accès à l'information, accès aux financements et aux ressources naturelles...).

En vue de concrétiser les objectifs de la PRR, le Ministère délégué au développement rural (MDDR) a conçu un ensemble d'outils :

1.2.1. La Stratégie Nationale de Développement Rural Durable (SNDRD)

La SNDRD a été lancée entre 2007 jusqu'à 2013 ; et est adoptée par le conseil du gouvernement le 14/02/2006. Elle a pour mission de mettre en place l'écosystème et l'assise indispensable à la redynamisation des zones rurales moyennant la revalorisation des potentialités naturelles, humaines. Il s'agit également d'établir des passerelles entre ces espaces ruraux et la politique d'aménagement du territoire en vue d'aboutir à un développement plus harmonieux qui permet une conciliation entre tous les territoires mettant fin à la marginalisation et à l'exclusion des population et zones rurales.

1.2.2. Les Projets de Proximité de Développement Rural (PPDR)

Ils sont censés assurer l'intervention cohérente et complémentaire des différents acteurs du développement rural (communautés rurales, élus locaux, administration décentralisée...etc.). Les PPDR sont basés sur :

- Une planification orientée vers des objectifs stratégiques nationaux et régionaux et des objectifs spécifiques locaux.
- Ils sont destinés à la promotion d'un développement rural et agricole durable à travers l'approche par projet, décentralisée, participative et ascendante.
- Un délai d'exécution des actions de projets rapide, ne dépassant pas 12 mois.
- Ils ciblent les individus, les communautés et les institutions.

2. Présentation de l'enquête et discussion des résultats

2.1. Méthodologie de recherche et présentation de l'enquête

L'échantillonnage s'est fait à partir d'une population définie au préalable en fonction de l'objectif à atteindre. Nous avons choisi aléatoirement un groupe d'élèves et agriculteurs qui répondent aux exigences de notre problématique. Sur une population cible de 30 entrepreneurs, nous avons pu recueillir et exploiter 25 questionnaires.

Tableau 1. La taille de l'échantillon de l'enquête de terrain

Questionnaires	Distribués	Récupérés	Non récupérés
Nombre	30	25	5
Taux	100	83,33	16,66

Source : Enquête Bejaia, 2019.

Après avoir procédé à la distribution des questionnaires, certains chefs d'entreprises ont coopéré avec nous en acceptant des entretiens. Certains d'entre eux ont par contre exprimé leur refus total de réaliser des entretiens et ce principalement en raison de leurs occupations qui ne leur laissent pas le temps.

2.2. Profil-type des entrepreneurs interrogés

L'échantillon étudié est caractérisé par la prédominance du genre masculin de sorte que sur les 25 entrepreneurs interrogés, 21 sont de sexe masculin. Ils sont plutôt mariés et âgés entre 30 et 50 ans. Ces résultats ne sont cependant pas spécifiques à la wilaya étudiée ou à l'Algérie. Bien d'autres pays à travers le monde, aussi bien développés qu'en voie de développement, aux quatre coins du monde, affichent la même tendance. A titre d'exemple, Boutillier et Kizaba (2011) dans une étude qu'ils ont menée auprès d'un échantillon de 564 entrepreneurs de la région du Nord-Pas de Calais ont constaté la prédominance des hommes (soit 73% des entrepreneurs interrogés). Les femmes, quant à elles, sont plutôt concentrées dans des secteurs bien déterminés tels que la coiffure, l'esthétique, les commerces d'articles de mode, soins esthétiques à domicile...⁵. De plus la composante plutôt masculine du monde des affaires constitue, en quelque sorte, un frein au développement de l'entrepreneuriat féminin. Ceci peut être aussi perçu, tel que soutenu par Giacomini et al (2007)⁶, comme le résultat de la reproduction d'un modèle culturel associé à la transmission des positions sociales qui privilégient les hommes.

⁵ Boutillier, S., Kizaba, G. (2011). « *La création de très petites entreprises, territoires et relations sociales. Enquête dans la région du Nord-Pas De Calais (France)* ». Cahiers du laboratoire RII, n°244.

⁶ Giacomini, O., Guyot, J-L., Jansen, F., Lohest, O. (2007). « Logique d'action des primo-créateurs d'entreprise en Région wallonne : Identité et dynamiques push-pull », CRESIS, Papier de travail 06/17, Louvain School of Management., p2.

Tableau 2. Répartition des entreprises enquêtées selon le genre, la situation matrimoniale et l'âge

Genre	Effectif	Pourcentage
Masculin	21	84%
Féminin	4	16%
Total	25	100,00%
Situation matrimoniale	Effectif	Pourcentage
Marié	20	80%
Célibataire	5	20%
Total	25	100,00
Tranches d'âge	Effectif	Pourcentage
[30-40[10	40
[40-50[13	52
[50-60[2	08
60 ans et plus	00	00
Total	25	100,00

Source : Enquête Bejaia, 2019.

Par ailleurs, 96% des entrepreneurs sont originaires des milieux ruraux, alors que seulement 04% sont issus de milieux urbains. Les entretiens ont révélé que ces entrepreneurs préféreraient s'implanter essentiellement dans leur territoire d'origine. Être natif de la région semble, à priori, être un facteur clé de choix de la localisation. Par ailleurs, la nature même de l'activité entreprise nécessite une localisation dans un milieu rural. Certes, ceci peut se révéler comme une contrainte imposée par le métier, cependant les entrepreneurs que nous avons interrogés ne le perçoivent pas du tout de ce point de vue. Selon eux, exercer un métier qu'ils aiment dans un milieu qu'ils aiment est un avantage et un privilège. Ceci étant dit, le fait que la nature du métier impose une implantation dans un milieu rural n'est pas une contrainte pour eux mais bien un choix qu'ils assument pleinement.

Concernant la question relative au niveau d'instruction, un constat majeur est tiré : les entrepreneurs issus de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur sont plus nombreux à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale (près de 45% de l'effectif global). On en déduit que la qualification et la compétence sont décisives dans l'acte de création d'entreprises. Ce constat démontre clairement l'existence d'une corrélation positive entre le niveau d'instruction et la décision de se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. D'ailleurs, ce constat rejoint une fois de plus les résultats d'autres travaux faits dans ce sens⁷ et qui insistent sur le fait que les entrepreneurs ayant un niveau d'instruction relativement élevé seraient plus entreprenants et auraient plus de chance de survivre aux années de démarrage de leurs entreprises⁸

⁷ Ayad-Malek, N., Djenane, A-M. (2016). « Dynamique de création d'entreprises, entrepreneur et logique de perception du territoire : étude empirique auprès d'un échantillon de pme de la wilaya de Bejaia », Revue des Sciences Commerciales HEC, Vol 15, n°1.

⁸ C'est ainsi que dans l'enquête réalisée en France, et dont les résultats ont fait état d'un rapport rédigé par la Cour des Comptes françaises en 2012 indique que les entreprises

Dans près de $\frac{3}{4}$ des cas, il s'agit d'une première création. Ce qui peut à priori témoigner d'un dynamisme entrepreneurial. Le secteur le plus investi est l'apiculture (soit 11 entrepreneurs), le caprin dans un second temps (avec 10 entrepreneurs). Nous avons également 3 entrepreneurs ayant investi dans le secteur de la cuniculture et un seul entrepreneur qui, en plus de l'élevage, opère dans la transformation des produits laitiers (lait caillé, fromages, camemberts).

Concernant la période de création, 84% des entreprises ont été créées après l'an 2000. Ceci est d'autant important pour notre objet d'étude dans le sens où ce constat peut à fortiori témoigner de l'incidence des politiques publiques sur l'acte de création. En effet, comme nous l'avons énoncé précédemment, en plus de la conjoncture pétrolière favorable que connût l'Algérie dans les années 2000, le secteur agricole a été doté d'un Plan National de Développement Agricole (PNDA) qui a visiblement eu des répercussions plutôt positives sur l'acte entrepreneurial.

2.3. Trajectoire socio-professionnelle des entrepreneurs

Pour pouvoir suivre et analyser la trajectoire socio-professionnelle des entrepreneurs de notre échantillon, nous avons dans un premier temps étudié l'adéquation de leur formation de base avec l'activité investie. Les résultats attestent du fait que dans plus des $\frac{3}{4}$ des cas, la formation de base n'a aucun lien avec le métier investi. Par ailleurs, le traitement des réponses fournies par rapport à la question de la fonction occupée avant la création, nous a permis d'aboutir à un classement des entrepreneurs selon leurs trajectoires socio professionnelles, en l'occurrence :

Entrepreneur ancien agriculteur : ce groupe représente 44% des personnes interrogées. Les entretiens réalisés révèlent que chez cette catégorie d'entrepreneurs, l'agriculture est un héritage familial et ancestral qui se transmet de père au fils.

Entrepreneur ancien salarié : cette catégorie représente 28 % des entrepreneurs enquêtés. Ils sont devenus créateurs de leur propre activité en cumulant une expérience parfois largement éloignée de l'activité actuelle. Ceci a été d'autant simplifié grâce aux nombreuses formations dont ils ont bénéficié au cours de leurs carrières antérieures.

Entrepreneur ancien chômeur : cette catégorie représente 12% de l'échantillon total. Le désir d'échapper au chômage a été pour ces entrepreneurs le facteur déclencheur de l'acte de création.

Entrepreneur ancien étudiant : c'est le cas de 8% des entrepreneurs rencontrés. Influencés par leurs études ils ont entrepris leurs affaires en mettant en valeur leurs diplômes et leur connaissances théoriques acquises au cours de leurs cursus universitaires.

Entrepreneur ancien artisan : cette catégorie représente 8% de notre échantillon. Il s'agit d'artisans avec un faible niveau d'étude qui auprès avoir longtemps

créées par des diplômés de l'enseignement supérieur étaient toujours actives pour 71% d'entre elles après trois ans d'exercice alors que 58% des entreprises créées par des non diplômés avaient cessées leurs activités [in Cour des Comptes Française., (2012). « *Rapport d'évaluation : Les dispositifs de soutien à la création d'entreprises* », Tome 1, décembre, p 54].

travaillé dans leurs villages respectifs, ont acquis une certaine renommée et ont développé des compétences. L'artisanat est également une affaire familiale.

2.4. Les motifs de la création

Pour 92% des entrepreneurs, la décision de se lancer dans le monde des affaires relève d'un choix volontaire, alors que pour les 8% restant la création d'entreprise a été imposée. Cependant, qu'il s'agisse d'un choix délibéré ou d'une contrainte, les motifs de création évoqués durant les entretiens sont :

Le Besoin d'autonomie : il reflète le désir d'être le patron de soi-même et des autres, mais aussi la capacité de prendre des décisions liées à leur propre motivation et leur intérêt. Le besoin d'autonomie est évoqué dans 56% des cas. Certains d'entre eux ont ouvertement déclaré que la vie salariale est synonyme de soumission, où les efforts ne sont pas récompensés à leur propre valeur.

La continuité familiale : il s'agit d'un motif évoqué par Près de la moitié des effectifs (48% plus exactement). Ces entrepreneurs ont grandi dans un milieu d'entrepreneurs. Par ailleurs, le désir de perpétuer cette pseudo tradition est d'autant fort chez cette catégorie d'entrepreneurs.

L'opportunité : ce motif est évoqué par 40% des entrepreneurs enquêtés, de sorte que ceux-ci ont révélé avoir saisi une opportunité qui s'était présentée à eux.

Vivre sa passion : elle est l'affaire de 32% des entrepreneurs qui ont avoué avoir intégré le monde des affaires pour pouvoir exercer un métier pour lequel ils sont passionnés.

Motivation et gestion des équipes : pour 32% des enquêtés, la volonté de travailler en équipe et de partager des idées ont motivé leur choix d'entreprendre.

Désir de relever un challenge : pour 24% des entrepreneurs, l'aventure et la prise de risque ont motivé leur choix de monter leur affaire.

2.5. Le choix de la localisation

Le territoire est un facteur important pour toute création d'entreprise. Cette importance est relative aux ressources dont dispose le territoire mais aussi aux acteurs le constituant. Les entrepreneurs concernés par notre enquête ont évoqué plusieurs facteurs ayant motivé leur choix en matière de localisation :

Être originaire de la wilaya de Bejaia : cette catégorie regroupe 72% des entrepreneurs rencontrés. Ils déclarent avoir choisi la wilaya de Bejaia parce qu'ils sont originaires de cette région. C'est un grand avantage pour eux qu'ils ont voulu pleinement exploiter. Investir dans sa propre région est un atout supplémentaire au montage du projet, et cela, grâce aux réseaux personnels formés au cours de leurs études d'abord, et aux relations amicales et familiales. Ces relations permettent à l'entrepreneur d'accéder à certaines informations et d'obtenir certains privilèges et facilitations auprès de l'administration locale.

Attachement à la wilaya de Bejaia : 56% des personnes enquêtées déclarent que leur attachement à la wilaya de Bejaia a été un facteur décisif en matière de choix de la localisation. Les interrogés semblent avoir développé un certain attachement à cette région qui leur tient particulièrement à cœur.

Être proche de la famille : La famille est un avantage pour certains et un inconvénient pour d'autres, particulièrement pour les entrepreneurs mariés. Ainsi, une partie des entrepreneurs affirment être freinés par leurs responsabilités familiales qui restreignent leur mobilité professionnelle en les empêchant d'aller chercher d'autres opportunités d'investissement qui peuvent se présenter dans d'autres régions. Ce n'est pas le cas pour les entrepreneurs célibataires que nous

avons rencontrés et qui jouissent davantage de mobilité vu qu'ils n'ont pas d'obligations conjugales. Ceci étant, 40% des entrepreneurs de notre échantillon affirment s'être localisés dans la wilaya de Bejaia pour être proche de leur famille, afin de veiller sur leurs foyers (Education des enfants surtout) pour les uns et d'être proche de la famille et profiter du parrainage des parents et des frères pour les autres.

Créer de l'emploi pour la famille : ce motif a été avancé par 16% des interrogés. Maintenir les postes d'emplois offerts aux membres de la famille semble être une variable clé en matière de création d'entreprise.

Réputation commerciale de la wilaya de Bejaia : La quatrième place au niveau national en termes de nombre de PME occupée par la wilaya de Bejaia lui a valu une réputation commerciale d'envergure régionale et nationale. Cette réputation est à l'origine de la localisation de 08% des entrepreneurs.

Enfin, d'autres facteurs ont été évoqués pour le choix de la localisation, avec une moindre importance, en l'occurrence : la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée, l'accès facile à l'information et la souplesse de l'administration locale.

Conclusion

Nous sommes conscients que la taille relativement réduite de l'échantillon étudié ne permet pas de procéder à une extrapolation à une échelle plus importante, néanmoins, l'enquête en question nous a permis d'approcher un terrain difficile et peu exploité. C'était en effet une occasion d'effleurer les réalités de l'entrepreneuriat en milieu rural dans une région connue pour sa dynamique entrepreneuriale.

Aux vues des résultats réaccueillis de l'investigation de terrain, nous pouvons tirer des constats quant au profil-type des entrepreneurs en milieu rural. En effet, nous dénotons une prédominance, pour ne pas dire une monopolisation du genre masculin dans la population étudiée. Ceci peut à priori être rendu à la nature même du terrain exploré (milieu rural), mais également au fait qu'il s'agisse d'un secteur à forte prédilection masculine vue qu'il ne soit pas prisé par les femmes, et qui est très probablement rendu à la reproduction d'un modèle culturel qui privilégie les hommes. Les enquêtés sont plutôt mariés, âgés entre 30 et 50 ans. On dénote une corrélation positive entre le niveau d'instruction et le lancement dans le monde des affaires. La quasi-totalité des interrogés est issue du milieu rural confortant l'hypothèse selon laquelle être originaire d'un milieu rural favoriserait l'acte entrepreneurial dans ce dernier.

Un nombre appréciable d'entreprises a été créé à compter de l'année 2000, année qui coïncide avec le lancement du PNDA, auquel s'ajoute une conjoncture pétrolière plus que favorable et un cadre législatif assez avantageux, notamment avec l'adoption de l'ordonnance 01/03 du 20 Août 2001 relative au développement de l'investissement et de la loi n°01-18 du 15 Décembre 2001 portant loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise.

Concernant leurs trajectoires socio-professionnelles, il semblerait que dans la majorité des cas aucun lien n'existerait entre la formation de base et le métier actuel. Nous relevons, par ailleurs, une nette prédominance des entrepreneurs anciens agriculteurs. La recherche de l'autonomie est le motif de création le plus courant chez les individus interrogés, suivi par le désir de perpétuer une pseudo tradition familiale et un savoir-faire ancestral. Nombre d'entre eux ont, entre autres, cherché à saisir une opportunité qui s'est présentée.

Une grande partie des interrogés a investi dans la région car ils y sont originaires. Cet état des faits accentue le sentiment d'appartenance et par voie de conséquence l'attachement à la wilaya de Bejaia. Ce constat sous-tend une fois de plus le rôle crucial joué par le milieu dans l'acte entrepreneurial. En effet, investir et exercer dans un milieu qu'ils connaissent, dans lequel ils ont développé des connaissances, une sorte de proximité cognitive sont autant de variables clés dans le développement d'une dynamique entrepreneuriale dans le milieu rural.

Références bibliographiques

- Akerkar, A. (2015). « *Etude de la mise en œuvre du Plan National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) : cas de la wilaya de Bejaia* », Revue Nouvelle Economie, Vol.01, n°12, p15-29.
- Ayad-Malek, N., Djenane, A-M. (2016). « *Dynamique de création d'entreprises, entrepreneur et logique de perception du territoire : étude empirique auprès d'un échantillon de pme de la wilaya de Bejaia* ». Revue des Sciences Commerciales HEC, Vol 15, n°1.
- Ayad-Malek, N. (2017), « *La création d'entreprise et les politiques territoriales : cas de la wilaya de Bejaia* ». Thèse de Doctorat ès Sciences, dirigée par. Pr. Djenane A-M., Université de Bejaia, Novembre.
- Bessaoud, O. (2006), « *La stratégie de développement rural en Algérie* », dans Chassany, J.P. (dir.), Pellissier, J.-P. (dir.), Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne, CIHEAM, p. 79-89.
- Bourri, C., Chenouf, S., Mahmoudi, O. (2012). « *Impact de la politique de développement agricole et rural PNDA/PNDAR sur la relance économique en Algérie* ». Les cahiers du MECAS, n°08.
- Bouacida, RY. (2016). « *Quelle intégration de l'Algérie dans le développement durable ? Un essai d'analyse à partir d'indicateurs statistiques* ». El Bahith Review, Vol 16, n°16.
- Boutillier, S., Kizaba, G. (2011). « *La création de très petites entreprises, territoires et relations sociales. Enquête dans la région du Nord-Pas De Calais (France)* ». Cahiers du laboratoire RII, n°244.
- Chaib, B., N, Baroudi. (2014). « *La stratégie du développement rural en Algérie dans un cadre de renouveau et approche participative* ». Revue algérienne de développement économique, Vol. 1, n°1, p. 31-46.
- Cour des comptes française. (2012). « *Rapport d'évaluation : Les dispositifs de soutien à la création d'entreprises* », Tome 1, décembre.
- GASSE, Y. (2003). « *L'influence du milieu dans la création d'entreprises* ». Revue Organisations et territoires, Vol. 12, n°2, p. 49-56.
- Giacomini, O., Guyot, J-L., Jansen, F., Lohest, O. (2007). « *Logique d'action des primo-créateurs d'entreprise en Région wallonne : Identité et dynamiques push-pull* », CRESIS, Papier de travail 06/17, Louvain School of Management.
- Laib, S., Chakour, S.C. (2016). « *La politique de renouveau rural face aux enjeux de la Diversification économique et au développement des territoires en algérien* », Revue ENSSEA, n°25, p. 169-187.
- Mansouri, H. (2019). « *Les facteurs de motivation de l'entrepreneur algérien* », Revue El Wahat pour les Recherches et les Etudes, Vol. 12, n°2, p. 1099-1115.
- Nations unies. Commission économique pour l'Afrique. « *L'Economie verte en Algérie. Une opportunité pour diversifier et stimuler la production nationale* », uneca.org. (Consulté le 12.06.2019).
- STRANGE, A., BAYLEY, T. (2009). « *Le développement Durable : à la croisée de l'économie, de la société et de l'environnement* », <https://www.oecd.org/fr/lesessentiels/ledveloppementdurablealacroiseedeleconomiedelasocieteetdelenvironnement.htm> (consulté le : 22/04/2019).